

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 24 (1978)

Heft: 1

Rubrik: La Suisse et la France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et la France

PARIS

HOMMAGE A FRANCK MARTIN

Trois années, jour pour jour, après sa mort, le grand musicien genevois se voyait honoré à sa juste mesure à la Salle Pleyel par un concert d'une rare qualité due autant au choix de solistes prestigieux (Y. Menuhin, P. Badura-Skoda et, remplaçant Christa Ludwig souffrante, le baryton H. Nelson) qu'à l'excellente direction du chef Edmond de Stoutz à la tête de l'orchestre de chambre de Zurich. Et la ferveur, l'humilité dont témoignaient ces grands artistes, s'effaçant devant l'œuvre à servir, firent de cette manifestation une réussite exceptionnelle. Deux pièces des années 43 et 45 (la Symphonie concertante et les Monologues de Jedermann) deux de l'année 73 (Fantaisie sur des rythmes de flamenco, dansée par la fille de l'auteur et le sublime Polyptique inspiré par un tableau de Duccio sur la vie du Christ) donnaient un bref aperçu d'une création aussi abondante que directe, qui n'a pas encore, semble-t-il, atteint l'audience internationale qu'elle mérite ; peut-être en raison de ses qualités mêmes de distinction et de réserve. L'on ne peut que souhaiter faire plus ample connaissance de cet univers musical qui ne se livre pas facilement mais dont on pressent toute l'émouvante signification.

Edmond Leuba

Duerrenmatt docteur honoris causa de l'université de Nice

L'écrivain suisse Friedrich Duerrenmatt a été nommé docteur honoris causa de l'université de Nice. Ont été également honorés de ce titre le secrétaire général de la conférence de l'Onu pour le commerce et développement, M. Gamani Corea, de Sri Lanka, et le directeur du Département de la science et de la technologie de l'Unesco, le belge Yvan de Hamptienne. (ats)

Accord sur les relations cinématographiques entre la France et la Suisse

Le conseiller fédéral Pierre Graber, chef du Département politique fédéral et S. E. M. Claude Lebel ambassadeur de France en Suisse, ont signé à Berne un accord intergouvernemental dans le domaine du film. Cet accord détermine les conditions dans lesquelles les coproductions franco-suisses pourront être assimilées sur le plan légal aux productions nationales et la façon dont elles pourront être mises au bénéfice des mesures d'aide officielle au cinéma dans les deux pays.

C'est la première fois que la Suisse conclut un accord de ce genre avec un état étranger. Des coproductions franco-suisses ont déjà été réalisées sur des bases privées, mais la conclusion d'un accord gouvernemental dans ce domaine était devenue indispensable, en raison des problèmes de financement toujours plus difficiles et incertains. L'accord est appliqué provisoirement dès sa signature. Il devra toutefois encore être ratifié par les deux parties avant d'entrer définitivement en vigueur. (ats)

Nouvelle liaison gazière franco-suisse

Un nouveau gazoduc long de 12 km (9 sur territoire suisse et 3 sur France), qui assurera la liaison entre le réseau romand de « Gaznat » s.a. et celui du « Gaz de France », en Haute-Savoie, a été inauguré récemment. Cette artère gazière va de la Gabiule (Ge) à Annemasse et comprend un poste de comptage douanier à la Louvière dans la commune de Presinge (ge). Grâce à ces installations, « Gaznat » sera en mesure de fournir au « Gaz de France » pendant une dizaine d'années le gaz naturel (env. 20 mio de m³ par an) lui permettant d'approvisionner Annemasse, puis Thonon et Evian, et enfin, de renforcer l'approvisionnement d'Annecy. Dans une dizaine d'années, « Gaz de France », ayant entretemps construit sur sol français les conduites nécessaires, sera non seulement en mesure de rendre à « Gaznat » le gaz ainsi fourni précédemment, mais de contribuer à l'approvisionnement de la Suisse par la fourniture de 150 mio de m³ par

ABONNES !

Avez-vous songé à régler votre ABONNEMENT 1978 ?

Si, vous l'avez oublié, faites-le immédiatement pour faciliter notre travail.

Prix ab. F. 45.— (ab. de soutien à partir de F. 50.—) par ccp 12 273 27 ou par c.b. au siège de la Réd. 17 bis quai Voltaire 7^e.



an. Il s'agira de gaz algérien qui sera livré à « Gaznat » dès 1987 au plus tard par l'intermédiaire du « Gaz de France », et ce jusqu'au début du siècle prochain. Ce nouveau gazoduc revêt un intérêt national, a déclaré M. Hans-Rudolf Siegrist, directeur sortant de l'Office fédéral de l'économie énergétique, car si, pour le moment, il sert à l'exportation, dans un avenir assez proche, il permettra d'alimenter aussi le réseau suisse à son extrémité ouest, la plus éloignée des points d'importation traditionnels.

La liaison la Gabiule-Annemasse est exemplaire de cette nouvelle mentalité qui, depuis une quinzaine d'années, a conduit les entreprises gazières européennes à se rapprocher les unes des autres chaque fois qu'une solution internationale paraît la meilleure tant sur le plan économique que technique, a relevé M. Pierre Alby, directeur général du « Gaz de France ».

M. Eric Giorgis, président de « Gaznat », a constaté que les ventes de gaz en Suisse romande ont presque quadruplé de 1973 à 1976, couvrant plus de 5 % de l'ensemble des besoins énergétiques de nos cantons romands. Dans deux ans, les ventes de gaz naturel couvriront 7 % des besoins totaux. Notre approvisionnement étant bien assuré, et, d'autre part, vu la rapide croissance de ces trois dernières années et la forte demande actuelle, nos objectifs de couvrir au moins le 12 % de l'ensemble des besoins énergétiques de la Suisse romande à l'échéance de 1985 seront certainement atteints, a déclaré M. Giorgis. (ats)

Les relations ferroviaires entre la France et la Suisse sur la bonne voie

Après avoir dirigé pendant sept ans à Berne, la représentation générale des chemins de fer français pour la Suisse, l'Autriche et l'Europe centrale, M. Claude Durand a quitté la ville fédérale pour Lyon, où il assumera la direction de la division commerciale des marchandises.

A l'occasion d'une réception offerte en son honneur ainsi qu'en celui de son successeur, M. Benoit Rey, M. Jean Ravel, directeur commercial de la SNCF à Paris, ainsi que M. Roger Desponds, directeur général des CFF à Berne, se sont plu à constater combien les chemins de fer français et suisses collaborent étroitement.

En ce qui concerne le trafic voyageurs notamment, le chiffre d'affaires SNCF en Suisse a presque doublé entre 1971 et 1976. A cela s'ajoutent les améliorations d'horaires. Il sied de relever dans ce contexte la future mise en service à partir du 1^{er} octobre 1981 de liaisons rapides entre Paris et Lyon-St-Étienne et Paris-Dijon-Besançon et dès le 1^{er} janvier 1983 de la création des premières relations par rames de trains à grande vitesse sur Paris-Genève via Mâcon et Paris-Savoie. Les temps de parcours seront de Paris à Genève et à Lausanne de 3 h 19 et de 3 h 39 respectivement. La desserte de ces relations sera assurée par rames directes sans changement de train.

Les meilleurs temps actuels sont de 5 h 19 pour Paris-Genève via Lausanne, et 4 h 42 pour Paris-Lausanne (ats).

Distinction pour un ouvrage suisse au festival du livre de Nice

Le jury international du prix « Art et techniques » du festival du livre de Nice, qui a siégé sous la présidence de M. André Chamson, de l'Académie française, a décerné une médaille d'or à « La route des Incas », édition du Chêne, France et un prix spécial à « Parnoram », des éditions Orell Fuessli, Suisse.

Parmi les treize autres lauréats qui se sont vus décerner « L'aigle d'argent », figure « Œuvre grave », d'Horst Antes, édité par l'Office du livre. Les autres bénéficiaires de cette distinction sont « Das zeichnerische Werk 1942-1975 » de l'association wurtembourgeoise, et « Sigmund Freud, sa vie en textes et en images », des éditions Suhrkamp, et « Alban Berg », en édition de poche, ainsi que le « manuel pour l'instruction des patients », des Editions Atlas, Suisse.

Le jugement du jury se fondait sur les critères de la présentation, de l'écriture, de la reliure, de l'illustration et du prix de vente de chaque ouvrage.

Le prix de l'union mondiale des amis de l'enfance a été attribué à parts égales au pédagogue genevois Robert Dottrens et à l'écrivain espagnol Carmen Bravo-Villasante. (ats)

OBEEVBEFIE

WISKEFMAN

LISTES DE MARIAGE

métal argenté porcelaine
acier inoxydable cristaux

articles cadeaux

Conditions spéciales pour nos abonnés

13. rue Lafayette

75009 Paris

M. A. Ammon, Président de la Société suisse de Gymnastique de Paris nous communique :

Le 16 octobre la S.S.G. a organisé son Circuit Pédestre à travers la forêt de Monceaux, à 50 km de Paris.

Favorisée par un temps splendide, cette marche à travers la forêt qui a revêtu pour la circonstance son habit coloré d'automne, a eu un succès énorme puisque le nombre des marcheurs dépassait les 110. Nos pisteurs habituels, MM. Roth et Solari ont fait un travail admirable et tout le monde était enchanté du tracé jalonné.

Tous et toutes ont vaillamment parcouru les 15 km — certains rapidement, d'autres plus lentement — et sont arrivés au point de départ. Un grand bravo pour tous et plus particulièrement au Doyen de la Réunion, le vétérant gymnaste Jean Ruedin, âgé de soixante-dix-sept ans.

Une voiture de ravitaillement attendait les marcheurs à trois points de rencontre pour les encourager en distribuant des friandises et des pommes. Elle était également prévue pour récupérer des personnes qui seraient fatiguées avant le but. Il est à souligner qu'elle n'a véhiculé que quelques tout jeunes enfants !

Après l'effort, un bon déjeuner dans un Château-Restaurant au bord de la Marne terminait cette journée de sport familial et tous ont retrouvé leur foyer, pleinement satisfaits.

La Société suisse de gymnastique en la personne de son Président, de l'Obmann et de plusieurs membres de sa Section des Vétérans était présente à la 82^e réunion de l'Union Fédérale des Gymnastes Vétérans qui a eu lieu les 22 et 23 Octobre 1977 à Lugano, la perle de notre Canton du Tessin.

Mille trois cent soixante dix huit vétérans se sont donné rendez-vous pour se souvenir de leur jeunesse, de leurs compétitions lors de maintes fêtes de gymnastique.

Quarante octogénaires ont été particulièrement honorés en obtenant l'insigne d'or de fidélité. On a dénombré 183 participants ayant 80 ans et plus, parmi lesquels il y avait 12 doyens — 90 ans et plus — dont l'aîné comptait 100 ans et 8 mois. Ce

camarade était valide de corps et d'esprit et ne dédaignait point le verre de blanc de l'amitié.

Y a-t-il preuve plus éclatante pour l'affirmation que la gymnastique et le sport maintiennent jeune et en bonne santé ?

A ce propos, sachez que la Société Suisse de Gymnastique a une Section « Vétérans ». Venez les voir au Gymnase, 25, rue de la Bidassoa (20^e arrt.) tous les mardi de 18 h 30 à 19 h 30.

LES VAUDOIS N'OUBLIENT PAS LA 5ème SUISSE

Pully est une coquette petite ville de quelque 16 000 habitants, adossée à sa grande voisine, la ville de Lausanne, et s'étire du lac jusqu'aux Monts du Jorat. Elle est fière de ses réalisations relativement récentes telles que son embarcadaire fleuri, ses quais décorés de massifs, son port de plaisance qui protège 180 voiliers des colères éventuelles du Léman, sa splendide piscine, et son installation ultramoderne permettant la clarification des eaux usagées de plusieurs communes voisines et qui rejette une onde claire dans un lac de plus en plus propre. Et encore la maison de retraite « Le Pré Parizet » et son environnement offrant aux personnes des troisième et quatrième âges un abri confortable pour le soir de leur vie.

Lors d'un séjour estival dans cette ville qui est blottie dans son écran de verdure et de vignobles, j'ai eu l'occasion de lire l'allocution que M. le Syndic Louis Thaler a adressée à ses administrés à l'occasion de la Fête Nationale du 1^{er} Août, et ceci est le sujet de mon propos. Car je voudrais vous faire part du début de son message qui

nous concerne, nous les Suisses de l'étranger :

« Au moment où nous commémorons dans toute la Suisse, voire au-delà, une date combien importante de notre histoire — la naissance même de notre Confédération — nous penserons successivement aux Suisses dispersés dans le monde...

« Nos compatriotes à l'étranger ont largement contribué au baptême de régions dont l'analyse a fait découvrir des éléments très semblables à nos paysages naturels et des décors parfois typiquement suisses. C'est pourquoi ces émigrants helvètes se sont souvent attachés à des secondes patries portant, entre autres, le nom de la Suisse du Luxembourg, la Suisse de Franconie, celle de Normandie, de Finlande, sans oublier les plus lointaines, dispersées sur tout le globe. Répartie dans le monde entier, cette cinquième Suisse représente, globalement, une population de quelque 400 000 habitants. Ce n'est pas rien ! Cela fait même un beau canton. Si les motifs de leur exil s'expliquent par des compétences professionnelles spéciales, le sens des relations humaines, l'esprit d'entreprise, voire la recherche d'une activité introuvable au pays, souvent, ces Suisses ne se sont pas exilés sans nécessité ni regrets. La mère patrie est restée collée à leurs semelles comme elle est là, où ils sont, alors que, parfois, cette Maman Helvétie est myope et oublieuse. Loin des yeux, loin du cœur ! Pensons donc à ceux qui, à travers le monde, fêtent avec ferveur, eux aussi, le 1^{er} Août, en patriotes restés profondément attachés à leur pays natal. » Merci Monsieur le Syndic pour ces paroles qui nous touchent au plus profond de notre cœur.

A. A.